La Chronique du

SNUipp-FSU Madagascar

Chronique N°2 du 7 octobre 2010

1- Majorations familiales et ISVL
2- Le projet langue anglais/malgache dans les écoles de l'EGD
3- Les petites sections maternelles à Tananarive.
4- Rencontre avec les acteurs du réseau des écoles françaises à Madagascar

1 Majorations familiales et ISVL

MAJOS : Le SNUipp a beaucoup communiqué sur les formalités de remboursements des prélèvements injustifiés et illégaux effectués par l'AEFE sur salaires des collègues dus à l'application du décret concerant les majorations familiales. Nous rapellons que les recours gracieux (nous vous avons fait parvenir un modèle) doivent être envoyés à l'Agence par voie hiérarchique **et** par mail à : personnels.aefe@diplomatie.gouv.fr
Les remboursements sont annoncés pour novembre 2010.
N'hésitez pas à nous informer de tout problème que vous rencontreriez.
S'il est vrai que l'AEFE a réagit rapidement, rapellons que des collègues se sont retrouvés interdits bancaires pendant les vacances et que de nombreuses familles ont connu des difficultés financières à la rentrée scolaire !
Reste aussi à voir si les baisses des majorations familiales dus à l'application du décret d'avril 2010 concerneront toujours Madagascardans l'avenir. Au rythme où vont les augmentations d'écolage et l'inflation à Madagascar, c'est totalement injustifié et injuste, accasionnant une baisse de pouvoir d'achat importante pour les collègues. Le SNUipp a fait part de sa position aux responsables du poste diplomatique.
ISVL : + 10 % au 1 octobre 2010. C'est une bonne chose ! Mais rapellons quand même que l'ISVL actuelle est encore inférieure de plus de 800 euros à celle d'avril 2009 (groupe 5/an). Le coût de la vie, c'est évident, a pourtant considérablement augmenté.

Le SNUipp avait, au moment de la création de « l'assiette des remontées » financières des établissements vers l'AEFE, vigoureusement protesté au CA de l'AEFE contre le fait que l'ISVL passe à la charge des associations de parents d'élèves. En effet, lorsque l'ISVL augmente, c'est à la charge des parents d'élèves, mettant les enseignants dans des situations délicates. Les réalités financières des collègues ne sont pas prises en compte. Le SNUipp approuve la hausse (enfin) de 10% mais continue à revendiquer une ISVL réellement adaptée au cout de la vie.

2 Les petites sections maternelles à Tananarive

La fermeture des petites sections à Tana était une grave erreur pédagogique. Nous connaissons tous l'importance de la scolarisation dès le plus jeune âge. Outre le fait que cette fermeture a amputé le cycle 1, on a constaté que les élèves n'entraient bien souvent dans l'EGD qu'à partir de la grande section ou du CP, voir même au collège avec des niveaux très différents. Nous n'avons cessé de demander leur réouverture.

Lors des fermetures, les établissements homologués de la capitale ont vu leurs effectifs grimper en petites sections et les parents les-y ont laissé, souvent parce que le coût est moindre, mais aussi parce que le Poste Diplomatique vantait leur qualité d'enseignement (***ils font partie du réseau***) ! Certains se sont même étendus vers Ambohibao, sans nouvelle homologation…

De nombreuses écoles privées non-homologuées se sont ouvertes aux alentours des écoles de l'EGD et ont, elles aussi, scolarisé des enfants de maternelle, en ouvrant, chaque année, un niveau supérieur. Un marché de la scolarisation des petits à vu le jour.

La perte des effectifs trouve donc là ses fondements.

En effet, avec la crise malgache, la conjoncture a bien changée et les effectifs ont baissé, surtout dans les niveaux maternels et primaires. L'EPF « C » a particulièrement été touchée et, la réouverture d'une petite section est prévue pour la rentrée 2011/2012 (***décision du CE de l'EGD du 29 septembre 2010***).

C'est une bonne nouvelle, même si c'est, dans ce cas, une variable d'ajustement budgétaire et de gestion des personnels (***cette ouverture évitera la suppression d'un poste de Recruté Local à la rentrée prochaine***).

Nous voulons que cette première ne soit pas la dernière et, qu'enfin, les quatre écoles de l'EGD de Tananarive retrouvent des cycles complets, base d'une pédagogie de qualité que vante notre administration.

3- Le projet langue anglais/malgache dans les écoles de l'EGD

La circulaire des langues de l'AEFE du *23 – 09 – 2004 -- N° 2920* s'applique dans les quatre écoles depuis le lundi 4 octobre.

Petit historique :

Lors du dernier conseil d'établissement de l'année passée, le Poste s'était engagé à une large concertation avec la communauté scolaire pour l'application de cette circulaire. Nous avions exprimé le souhait de ne pas précipiter les choses, comme ce fût le cas il-y-a trois ans ***(découverte de la culture malgache au cycle 3 et abandon l'année suivante),*** afin de mettre en place un projet viable tant du point de vue pédagogique que de sa faisabilité ***(salles de classes, enseignement et formation, statut des intervenants, volume horaire des élèves…).*** Le discours tenu par le Poste lors de ce conseil a été clair : **« le projet sera mis en place s'il peut l'être pour tous les établissements du réseau et s'il obtient l'assentiment général. Il ne sera donc pas imposé. »**

Loin d'être opposés à l'amélioration de l'enseignement des langues dans le primaire, nous ne souhaitions qu'apporter notre point de vue pédagogique et le respect du droit local pour les intervenants. La circulaire de l'Agence n'est pas une obligation et, pour le SNUipp-Mada, elle ne doit être mise en place qu'en fonction de sa réelle faisabilité et non du seul principe « d'excellence ».

Lors du CE de l'EGD du 29 septembre 2010, le ***SNUipp-Madagascar*** a posé deux questions diverses qui ont été abordées en fin de réunion (après plus de 4h30 d'échanges !) :

- Quel sera le statut des intervenants en langues (anglais et malgache) ?

- Seront-ils rémunérés fin septembre ?

Nous regrettons vivement que Monsieur le Conseiller de Coopération et d'Actions Culturelles et Madame l'IEN aient dû partir avant que ces questions ne soient traitées.

Les intervenants en langues ne peuvent pas rester vacataires lorsqu'ils dépassent 200 heures par an. Ce qui sera le cas pour nombre d'entre eux. Le Lycée devra donc contractualiser les intervenants, mais la carte des emplois est déjà bouclée. Les responsables du LFT vont donc devoir trouver des solutions dont nous ne sommes pas certains qu'elles pourront s'appliquer. Il va falloir demander à l'AEFE de transformer des postes gelés d'agents (externalisation, départs en retraite…) en supports enseignants et attendre le feu vert de Paris. Combien de supports pourront être créés ?

Le **salaire de septembre ne sera pas versé dans son ensemble**, des avances seront faites aux collègues concernés. Une régularisation viendrait ensuite…

Les enseignants de langues recrutés pour la mise en place de ce projet se retrouvent donc, comme nous l'avions pressenti, dans une situation très précaire pour le moment.

Il est pour nous **impensable** que l'AEFE bloque la carte des emplois lorsqu'il s'agit d'appliquer une de ses priorités ! ***Circulaire de rentrée 2010*** : **Les priorités de la rentrée 2010 concernant les langues vivantes s'inscrivent dans la continuité des réformes engagées depuis 2005 et l'adoption du plan de rénovation des langues. Textes de référence : - pour le primaire : circulaire AEFE n°2920 - 23 septembre 2004**

A l'heure d'une politique volontaire d'amélioration de la condition des collègues recrutés locaux, il est tout à fait anormal d'embaucher un nombre important de vacataires, dont certains n'auront reçu qu'un minimum de formation, en pensant qu'ils pourront garder ce statut. De plus, comment croire à un projet durable si les acteurs ne sont que des employés "éjectables" ?

Ceci illustre bien la manière dont les mesures voulues sont décidées : dans l'urgence et sans réelle concertation *(rencontres tardives, quand la mesure est décidée de fait)*. Pour exemples, le calendrier annuel, les langues en primaire...

Il apparait aujourd'hui que ce projet est décrié par beaucoup, y compris dans le personnel d'encadrement. Pourtant, le SNUipp-Madagascar, **et il était le seul**, avait tiré la sonnette d'alarme pour ne pas précipiter les choses, sans s'opposer à la mise en place de ce projet. Nous n'avons pas été entendus et la situation est telle que nous l'avions annoncée.

4- Rencontre avec les acteurs du réseau des écoles françaises à Madagascar

Le SCAC renouvelle cette année son initiative de réunir les différents acteurs du réseau des écoles françaises à Madagascar. Cette année, les responsables du poste diplomatique, les chefs d'établissements, les directeurs d'école, les présidents d'associations de parents d'élèves, les gestionaires et des représentants syndicaux se retrouveront pour une journée d'échanges le vendredi 15 octobre à Tananarive.

Nous ne manquerons pas de vous faire un compte rendu des débats avant les vacances de la Toussaint.

Pour le SNUipp Madagascar

François TURLAN
032 02 077 18
fturlan@netcourrier.com

Olivier PASCAL
032 04 688 11
olascap@hotmail.com

Christophe DISSON
032 02 792 19
cdisson@gmail.com